



Avenue Hadj Ahmed Cherkaoui - Agdal - Rabat
Tél. : 05 37 68 13 51 / 06 75 39 94 51 - Fax : 05 37 68 20 49
Site web : www.onssa.gov.ma



HALTE AU
FEU
BACTERIEN
des rosacées à pépins

Le **FEU BACTÉRIEN** fait partie des maladies dangereuses attaquant les rosacées à pépins dont l'agent causal est la bactérie *Erwinia amylovora*,

Le danger que représente cette nouvelle maladie introduite au Maroc en 2006 réside dans le fait qu'elle peut « brûler » un verger de poirier en production pendant une saison.

QUELLES SONT LES ESPÈCES MENACÉES ?

Parmi les espèces fruitières les plus attaquées par le feu bactérien nous citerons le **Poirier, le Pommier, le Cognassier, le Nashi et le Néflier.**

Pour les espèces ornementales et spontanées, nous trouvons **l'Amélanchier, l'Aubépine, le Buissonardent (pyracantha), le Cotonéaster, le Sorbier (sorbus) et le Ronce.**

A signaler que les rosacées à noyaux ainsi que le rosier ne sont pas attaqués par cette bactériose.

QUELS SONT LES SYMPTÔMES ?

La maladie envahisse la plante hôte par les fleurs ou par les parties encore herbacées des jeunes rameaux et continue de progresser aux branches pour atteindre finalement le tronc et les racines.

Les fleurs : premiers organes qui manifestent les symptômes, se dessèchent et deviennent brunes noires et restent attachées à la plante en général.

Sur les jeunes pousses et rameaux, s'observe un flétrissement suivi de la mort de ces organes avec un **recourbement particulier de leur extrémité prenant la forme de crosse.**

Sur les feuilles : on observe des taches nécrotiques qui commencent à partir des bordures. Les feuilles brûlées ne tombent pas.

Les fruits infectés brunissent, voire noircissent, se ratatinent, et, comme les fleurs, ils restent attachés et prennent un aspect momifié.

PEUT-ON PRÉVENIR SON INTRODUCTION ?

Tout d'abord l'utilisation de matériel végétal reconnu indemne de feu bactérien et dans le cas d'importation, il est strictement recommandé que ce matériel soit produit en zone protégée contre le feu bactérien.

Enfin, **il est conseillé de surveiller continuellement les plants que ce soit en pépinière ou en verger et d'informer immédiatement le Service de la Protection des Végétaux le plus proche dans le cas où vous décelez des symptômes douteux.**

Les opérations d'assainissement d'hiver restent un moyen très efficace et permet de réduire la charge de l'inoculum dans le verger contaminé ; comme elles diminuent les risques de contaminations d'autres plantations.

La circulation des ruches d'abeilles d'un verger à un autre est à éviter durant la période de floraison.